



## AVIS PUBLIC 2025-017

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **7 juillet 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2025-0005 visant les lots 3 170 766 et 3 171 609, rue Roux, Val-des-Sources.**

Nature et effets :

- Autoriser une marge de recul avant de 6.00m au lieu de 7.00m tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 35-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au [adm.mun@valdessources.ca](mailto:adm.mun@valdessources.ca) .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20<sup>e</sup> jour de juin 2025.

Georges-André Gagné, greffier